Image not found or type unknown

Vente local commercial délai dépassé refus de prêt

Par **chichoune8**, le **26/07/2013** à **17:38**

J'ai vendu les murs libres de ma boutique que j'exploitais moi même, à un investisseur et un compromis a été signé chez le notaire. Le délai de la condition suspensive pour le prêt est déja dépassé d'un mois et mon acquéreur me dit que sa banque lui pose problème pour un prêt 100 % (condition prévue au compromis) La banque ne lui dit ni oui ni non mais lui demande des nouvelles garanties. Je préfère attendre plutot que de lui envoyer un lettre recommandée car il me dit toujours vouloir acheter la boutique et je ne veux donc pas le froisser car je sais qu'il a beaucoup de liquidités et de biens. Il ne veut pas céder auprès de sa banque pour un prêt 100 % car très bon client. Le problème est que je dois prendre mes dispositions pour cesser l'activité et je commence sérieusement à m'inquièter car la date de signature approche. Dans le cas où il me dirait non maintenant, puis je le poursuivre en justice pour négligence.
Merci d'avance de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés